

AVIS PUBLIC

UN CINQUIÈME POSTE VACANT AU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

SOLLICITATION DE CANDIDATURES

Pour des raisons personnelles qui l'empêchent de poursuivre son mandat, un cinquième commissaire quitte son poste au Conseil des commissaires. Il s'agit de monsieur Normand Dufour, commissaire de la circonscription no 16 (Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Mont-Saint-Hilaire (en partie)).

La Commission scolaire des Patriotes sollicite donc des candidatures pour ce cinquième poste, en plus des quatre autres déjà vacants et pour lesquels un appel de candidatures a été lancé le 5 juillet.

Qui peut se présenter à un poste de commissaire?

Au regard de la loi, peut se présenter à un poste de commissaire, toute personne qui remplit les conditions suivantes :

- avoir 18 ans;
- être de citoyenneté canadienne;
- être domiciliée sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes et, depuis au moins six mois au Québec;
- ne pas être en curatelle;
- ne pas être privée de ses droits électoraux;
- ne pas être employé de la Commission scolaire des Patriotes;

Que faire pour soumettre sa candidature?

Prendre connaissance des informations sur la nature de la fonction et les exigences relatives à son exercice.

Transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation expliquant vos motivations et indiquant le numéro de la circonscription pour laquelle vous posez votre candidature, à l'attention de Madame Hélène Roberge, présidente, à l'adresse suivante:

1740, rue Roberval Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3R3

d'ici le 31 août 2010, à 16 heures.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 23 août 2010

Alain Gauthier Secrétaire général